



ENGAGEMENT MORAL ET SPORTIF

Le CSV se distingue d'une activité de pur loisir par son ambition sportive, avec 2 objectifs :

- promouvoir la pratique du ski en compétition,
- préparer les jeunes à la formation de moniteur de ski et aux métiers de la montagne.

Pour atteindre ces objectifs, le CSV bénéficie du concours :

- des sponsors et partenaires, sans qui le CSV ne pourrait pas fonctionner,
- d'un bureau bénévole et motivé,
- des volontaires motivés,
- des entraîneurs motivés.

Cela suppose par conséquent un engagement de tous, toute l'année, été comme hiver, en période de ski, ainsi qu'en intersaison.

JE M'ENGAGE :

1. COMPORTEMENT :

- Je respecte et salue le(s) entraîneur(s) et les dirigeants, les autres membres du club, le personnel de la sécurité des pistes et des remontées mécaniques et tous les usagers des pistes (*politesse, comportement, langage, règles de bonne conduite à adopter sur les pistes*).
- Je viens à tous les entraînements avec le sourire.
- Je me donne des objectifs fixés avec les entraîneurs (résultats, haut niveau, BE, progression technique...).
- Je dis ce qui ne va pas sans s'énerver : on a le droit de ne pas être d'accord.
- Je parle aux référents en cas de souci (entraîneur(s) en priorité, bureau ou parent).
- Je ne prends pas de téléphone, musique ou autres gadgets sans l'autorisation de l'entraîneur.
- Je participe **activement** aux animations organisées par et pour le CSV.

2. ENGAGEMENT SPORTIF :

L'ENTRAÎNEMENT PHYSIQUE ET ALPIN :

- Je viens à tous les entraînements (sauf cas de force majeure).
Présence aux entraînement minimum 80%
- En cas de force majeure, je signale et justifie mon absence auprès de l'entraîneur le plus tôt possible.
- Je me présente à l'entraînement avec l'équipement complet (protections, dorsale obligatoire, licence, forfait).
- Je participe activement à la mise en place de l'entraînement et au démontage.
- Je prévois de l'eau et des barres de céréales (pas de soda)
- Je porte toujours le blouson du club pendant les entraînements.

- Dans la mesure du possible, je participe aux descentes aux flambeaux.

LA COMPETITION :

- Je participe à toutes les courses officielles. C'est obligatoire (sauf cas de force majeure).
- En cas de force majeure, je signale et justifie mon absence auprès de l'entraîneur le plus tard la veille avant 17h00 si possible.
- Je me présente aux compétitions avec l'équipement complet (protections, dorsale obligatoire, licence, forfait).
- Je porte toujours le blouson du club pendant les compétitions.
- GP (BE) : Je participe à 3 GP (U16) et 5 GP (U18+) minimum, à régler en début de saison.
- Minimes : si je ne suis pas qualifié aux CR, je participe à 4 GP minimum.

3. RESPECT DU MATERIEL :

- Je tiens le local propre et bien rangé (atelier et vestiaires) et tous les moyens de transport utilisés (minibus, véhicules personnels).
- J'entrepose au local uniquement le matériel nécessaire aux entraînements et compétitions (+ une paire de skis cailloux).
- Je rends toujours les scratches à l'entraîneur.
- J'entretiens mon matériel de course et/ou d'entraînement.
- Je respecte aussi le matériel des autres.

MA FAMILLE S'ENGAGE :

- à faire en sorte que mon (mes) enfant(s) respecte(nt) ce présent engagement.
- à participer **activement** aux animations du Club (au moins 5 animations sur 20), chèque de caution de 200 € par famille.
- à participer aux trajets, aider à la vie du Club...
- à communiquer en cas d'absence,
- à respecter les horaires,
- à laisser l'entraîneur intervenir auprès de mon enfant lors des compétitions et à n'intervenir qu'en cas de nécessité absolue.

En cas de non respect, le(s) entraîneur(s) et/ou les membres du bureau du CSV prendra(ont) les sanctions nécessaires, celles-ci pouvant aller du rappel à la charte au renvoi temporaire ou définitif du CSV.

Nom du licencié :

Nom de ses parents :

déclarons avoir lu et compris le présent engagement moral et sportif, et nous nous engageons à le respecter.

Fait à Saint Colomban des Villards, le

Signature du licencié :

Signatures de ses parents :